

Courrier de la Moselle : journal politique, industriel et littéraire

| . Courrier de la Moselle : journal politique, industriel et littéraire.
1854-07-25.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

COURRIER DE LA MOSELLE.

Le journal paraît les Mardis, Jeudis et Samedis.

Le Bureau d'Abonnement et d'Annonces est situé à Metz, rue du Palais, 10.

Les Lettres et Avis doivent y être adressés francs de port.

26^e ANNÉE.

N^o 88.

Prix de l'abonnement, PAYABLE D'AVANCE.

Pour Metz et la Moselle: un an, 24^f; six mois, 12^f; trois mois, 7^f.

Hors du département: un an, 28^f; six mois, 15^f; trois mois, 8^f.

QUESTION D'ORIENT.

FRANCE.

Le *Moniteur universel* contient la note suivante :

« On ne saurait qualifier trop sévèrement les indignes manœuvres qui consistent à répandre des nouvelles sinistres du théâtre de la guerre. Ainsi, on n'a pas craint de dire qu'un régiment de notre brave armée avait été détruit devant Bukarest, et qu'un de nos plus vaillants généraux avait été tué. Ces bruits, on le sait déjà, n'avaient aucun fondement, et si nous les relevons, ce n'est que pour faire ressortir ce qu'il y a de coupable dans les calculs qui inventent de semblables nouvelles et dans la légèreté qui les propage. Au reste, le gouvernement saura se servir des moyens dont il est armé pour sévir contre les auteurs et les propagateurs de bruits mensongers. »

— Le *Messenger* de Bayonne annonce qu'une dépêche télégraphique, arrivée le 18 au soir, ordonne la formation immédiate d'un camp à Biarritz.

Un escadron des guides, parti de Paris par le chemin de fer d'Orléans, a dû arriver à Bayonne en même temps que l'empereur. Le 53^e de ligne fournira deux bataillons au camp. Les garnisons de Pau, de Navarreins, de Saint-Jean-Pied-de-Port et de Dax viendront à Bayonne combler les vides causés par le départ des deux tiers du 53^e. Quatre brigades de gendarmerie seront établies à Biarritz.

— On lit dans la *Sentinelle toulonnaise* du 21 :

« On embarque sur les deux transports la *Caravane* et l'*Egérie*, des chalans pour le débarquement des troupes. Les travaux de construction des deux vaisseaux l'*Algésiras* et l'*Eylau* avancent rapidement. Ces deux vaisseaux sont à hélices, et ils seront armés dans les six premiers mois de l'année prochaine si l'état de guerre continue. »

— Un fort détachement du 26^e régiment de ligne, en garnison à Valence, a reçu l'ordre de partir immédiatement pour l'armée d'Orient.

— Les nouvelles reçues de Toulon nous apprennent que les embarquements vont recommencer. Le 45^e de ligne a reçu tous ses objets de campement et d'équipement; il a fait l'achat des mulets nécessaires au transport des bagages; il n'attend plus que l'ordre de départ. Il y a à Olivelles des détachements de divers corps qui doivent prendre passage sur des vapeurs qui terminent leurs réparations pour les transporter.

— On lit dans le *Toulonnais* du 19 : « Le trois mâts russe l'*Orion*, capturé, a pris mouillage hier sur rade de Toulon. Ce navire qui avait 17 matelots russes à bord, est arrivé ici conduit par M. Thoubert, enseigne de vaisseau, et monté par 17 matelots français appartenant à l'avisio à vapeur l'*Averne*. »

— On annonce que le chiffre total de l'armée expéditionnaire que l'on embarque à Boulogne sera de 40,000 hommes. Il est plus que jamais question de l'occupation de l'île d'Aland et de quelques points de la Baltique. Tout fait présumer que la Suède, ainsi couverte, n'hésitera pas à se déclarer ouvertement pour les puissances occidentales.

— Si l'on en croit l'*Impartial de Boulogne* du 20, on annonce déjà, comme devant être très-prochain, le départ et l'embarquement d'une 2^e division faisant partie du corps expéditionnaire pour la Baltique. Cette 2^e division comprendrait les régiments suivants : 1^{re} brigade : 8^e bataillon de chasseurs à pied, 15^e léger, 25^e de ligne; 2^e brigade : 41^e de ligne, 66^e de ligne.

— Les bataillons de guerre des trois régiments ci-après désignés, faisant partie de la garnison de Paris, ont reçu l'ordre de se rendre à Boulogne : 53^e de ligne, 15^e de ligne, 5^e de ligne.

ANGLETERRE.

Lord John Russell a annoncé à la chambre des communes qu'un message de la reine devait être adressé à la chambre; à la suite de ce message il se propose de demander 73 millions de francs pour la guerre.

— Le message de la reine est ainsi conçu :

« Victoria, reine.
« Sa Majesté, jugeant convenable de pourvoir aux dépenses additionnelles qui sont la suite de la guerre dans laquelle Sa Majesté est engagée contre l'empereur de Russie, compte sur l'affection de la chambre des lords et sur son concours pour les mesures qu'il sera nécessaire de prendre en conséquence. »

Lord Aberdeen a donné, le 21, lecture de ce message à la chambre des pairs, qui a déclaré qu'elle s'en occuperait dès le lendemain.

Au commencement de cette séance, il s'est établi un dialogue politique fort court, mais qui mérite une grave attention. Le voici :

Le comte de Harrington : Est-il vrai que lord Westmoreland ait été autorisé à déclarer au cabinet de Vienne qu'il ne serait pas permis aux sujets polonais du czar de combattre sous la bannière des alliés? J'ai peine à croire que le bruit qui en a couru soit fondé, parce que le succès des alliés peut dépendre surtout de la Pologne. On n'aura de paix durable en Europe qu'après avoir rendu la liberté aux treize millions de Polonais.

Le comte d'Aberdeen : En l'absence de lord Clarendon, je crois pouvoir répondre en affirmant qu'aucune instruction n'a été adressée à lord Westmoreland pour lui dire que les sujets polonais du czar ne seraient pas admis à prendre du service dans les armées alliées. C'est au commandant en chef à décider si ceux qui quittent le service d'un autre Etat doivent être admis dans les rangs de nos soldats.

— Deux nouveaux bâtiments russes viennent d'être saisis à Leith (Ecosse), sous pavillon simulés, par les officiers de la douane. A défaut de réclamation dans les vingt jours, ces bâtiments, ainsi que le *Johan-Christophe* saisi à Grimsby, seront confisqués avec leurs cargaisons, au profit de la couronne, comme propriétés ennemies.

ALLEMAGNE.

On écrit de Francfort, le 20 juillet, au *Moniteur* :

« L'Autriche et la Prusse ont présenté aujourd'hui à la diète

le traité du 20 avril, en l'accompagnant d'une déclaration commune. On assure que cette déclaration reproduit les principaux arguments de la sommation autrichienne en ce qui regarde les intérêts danubiens de l'Allemagne. Les deux cabinets invitent la diète à corroborer la convention austro-prussienne en y accédant sans réserve. »

— Le *Journal de Francfort* publie un article auquel cette feuille donne, par l'adjonction d'une note spéciale, un caractère presque officiel.

Dans cet article, il est dit que l'Autriche ne poursuit pas seulement l'évacuation des Principautés, mais elle considère aussi comme abolis, en ce qui concerne ces provinces, les anciens traités entre la Porte et la Russie, et qu'on doit leur substituer un nouvel arrangement arrêté entre la Turquie, la France, la Grande-Bretagne, l'Autriche et la Prusse, proposant à la Russie l'accession à cet arrangement comme une des conditions essentielles de la paix.

— On nous écrit de Berlin, le 20 juillet :

« La continuation des grands armements de l'Autriche produit ici une grande impression parce qu'ils prouvent qu'à Vienne on se prépare très-sérieusement à l'éventualité d'une collision avec la Russie. Suivant le plan du cabinet de Vienne, la conférence de Vienne serait appelée à se prononcer le plus tôt possible sur la réponse russe; on sait qu'en cette occasion l'Autriche votera avec les puissances occidentales, dans l'espérance de déterminer la Prusse à voter aussi dans le même sens pour ne pas rester dans un isolement complet. En raison de la gravité de cette situation et de la décision promptement et définitive qu'elle exige, le président du conseil, qui voulait prendre quelques semaines de repos, à sa campagne, a été rappelé en toute hâte et est revenu aujourd'hui à Berlin. »

(Havas.)

« Berlin, samedi 22 juillet 1854.

« L'achat des chevaux nécessaires à la mobilisation de l'armée vient d'être résolu par le gouvernement. La cavalerie, l'artillerie, seront prochainement portés à leur effectif de guerre. »

(Id.)

« Vienne, dimanche 23 juillet.

« La communication officielle de la réponse de la Russie est partie hier pour Londres et Paris. »

(Id.)

PROVINCES DANUBIENNES.

On écrit de Bucharest, le 10 juillet, aux *Débats* :

« Plus de 5,000 blessés russes ont été amenés ici. Ce sont les officiers qui ont le plus souffert. Le général Khruleff, qui est grièvement blessé, a été fait prisonnier deux fois, mais deux fois ses soldats l'ont délivré à force de dévouement. Le prince Gortschakoff se trouve actuellement à Frateschti, où les Turcs l'ont attaqué à plusieurs reprises sans résultat. Omer-Pacha ne pourra songer à une bataille générale que lorsque son parc d'artillerie, qui se trouve encore sur le territoire bulgare, aura passé le Danube. Les Turcs ont obtenu jusqu'ici tous leurs succès sans grosse artillerie. »

« Si l'on reste huit jours sans se battre, 100,000 Russes pourront être réunis près de Frateschti. Le prince Gortschakoff commande 56,000 hommes. Les détachements Baumgartner, Dannenberg, Soimonoff, Khruleff, comptent également 56,000 hommes; le général Liprandi s'avance à marches forcées avec 40,000 hommes. Omer-Pacha dispose de forces qui ne sont pas moindres. »

— On écrit de Bucharest, le 11 juillet, au *Lloyd* :

« Les Russes ont fort maltraité les habitants de la Dobruddsch. Au moment où le courrier quittait Hirsova, les Russes commençaient à démanteler les murs de cette forteresse. On doit en faire autant de toutes les forteresses de la Dobruddsch. »

« Le prince Gortschakoff a adressé l'appel suivant aux habitants de cette contrée :

« Nos troupes victorieuses et bénies de Dieu ayant réussi à vous délivrer des sauvages turcs et à vous soutenir dans l'exercice de votre religion, qui est aussi la nôtre, je crois de mon devoir de vous faire observer que nous nous voyons obligés de vous quitter maintenant pour combattre un autre ennemi qui s'élève contre nous. Nous espérons que Dieu nous donnera de le vaincre aussi bien que les Turcs. Priez, pour que nous soyons victorieux, dans vos églises, que nous avons enrichies de tant de dons. »

« Les croix russes consacrées brillent fièrement au haut de vos tours, et jamais les incrédules n'oseront les enlever. Pendant que nous serons momentanément éloignés, les Turcs reviendront dans votre pays pour se venger de vous, car ils sont incapables de se venger de nous. Venez avec nous. S. M. le czar vous fait savoir par les présentes que son empire est assez grand pour vous recevoir et vous nourrir, fustiez-vous cent fois plus nombreux. »

« La-bas, de l'autre côté de la mer, sur la rive gauche du Dniester, il y a de grandes et fertiles contrées qui, au prix de peu de peine, donnent des fruits abondants. Allez la-bas et abandonnez cette terre maudite et inhospitalière. Ceux qui répondront à cet appel seront avec nous et recevront de S. M. le czar de larges secours, très-abondants en argent et en grains; ceux qui resteront et refuseront de se rendre dans cette contrée bénie de Dieu seront contre nous, ils seront frappés de la médisance du Seigneur, et la colère de notre czar saura les atteindre. »

« Cette proclamation a été portée dans tous les villages par des cosaques, qui ont horriblement maltraité tous ceux qui refusaient de suivre les russes. Dans la commune de Kassimitschi, neuf des dix cosaques qui y apportaient la proclamation ont été tués, et comme les autres communes se sont réunies à celles de Kassimitschi pour résister aux russes, ceux-ci ont été obligés de suspendre provisoirement la punition qu'ils voulaient infliger à la commune récalcitrante. »

Vienne, samedi 22 juillet.

Un nouvel échec a été essuyé par les russes dans un combat d'avant-postes. — On assure que le comte Orloff et le général Bouttourlin ont été grièvement blessés.

(Havas.)

Vienne, dimanche 23 juillet.

Les nouvelles de Bucharest sont du 19. Le général prince Gortschakoff a déclaré aux boyards qu'il défendrait la Moldavie et la Valachie à la tête de 200,000 hommes.

— Le *Sun* a reçu de Vienne, 22 juillet, onze heures du matin, un dépêche ainsi conçue :

« Le 19, une bataille a eu lieu près de Giurgevo. Les russes

ont été complètement battus; deux de leurs généraux ont été tués. La mission du prince Gortschakoff a complètement échoué. L'empereur François-Joseph ne trompera pas les espérances de l'Europe. »

— On lit dans la *Presse*, de Vienne :

« Les anglo-français sont occupés à retirer des embouchures de la Sulina et de Kilia les bâtiments qui y ont été coulés. La flottille russe du Danube, qui se compose de vingt-cinq bons bâtiments à vapeur et de trente-six chaloupes canonnières, n'échappera aux alliés que si les Russes la brûlent. »

« Il court les bruits les plus singuliers sur la mort du général russe Aurep. On prétend qu'il ne s'est pas suicidé, et que ce n'est pas une balle ennemie qui l'a frappé. »

— On lit dans le *Siècle* :

« Il serait dangereux pour un journal parlant à un public français de s'approprier la politique du *Times*, qui change sans scrupule avec le vent de la bourse, mais on peut toujours consulter avec fruit les renseignements publiés par ce journal; nous lui empruntons donc ceux-ci :

« Non-seulement les bouches du Danube sont ouvertes, mais le lieutenant Glyn du *Britannia* et le prince de Léiningen, qui sert aussi dans la flotte anglaise, ont été envoyés de Varna à Giurgevo avec 150 matelots destinés à équiper les chaloupes turques et à placer la flottille russe entre deux feux. »

« Lorsque cette importante opération aura été terminée, le Danube lui-même préservera la Bulgarie et la Turquie des craintes de l'invasion et fournira les plus grandes facilités à la direction de la guerre, dans les principautés. Sous ce rapport surtout, la bravoure et l'intelligence avec lesquelles les turcs ont chassé les russes de leurs positions sur la rive gauche méritent les plus grands éloges et ont été très-utiles aux armées alliées. »

— Le *Chronicle* publie la dépêche suivante en date de Malte, 17 :

« Constantinople, 12 juillet.

« Le capitaine Parker, du *Fire Brand*, a été tué par l'ennemi à Sulina. — Cinq grecs ont tenté de tuer lord Raglan, le 2 juillet. L'un d'eux, qui avait fait feu a été pendu. Les autres ont été fouettés. — Les flottes étaient à Baljik, le 10. »

MER NOIRE.

Un ordre du jour de M. l'amiral Hamelin annonce la réunion à son escadre de celle de l'amiral Bruat.

Les forces navales françaises réunies dans le Levant prennent le titre d'*armée navale de la mer Noire*. M. le vice-amiral Bruat en devient commandant en second.

CIRCASSIE.

On écrit de Kars au *Moniteur* :

« Les émissaires envoyés auprès de Schamyl sont de retour. Ils affirment que le chef circassien tient en échec des forces considérables. Il s'est emparé de plusieurs localités situées dans la montagne, entre Dorbent et Kouba. Beaucoup de déserteurs musulmans passent dans le camp des Turcs. On assure que le gouvernement russe a fait savoir à ses généraux d'Asie qu'il n'était point possible de leur envoyer des renforts, et qu'ils devaient se tenir sur la défensive. »

TUNIS.

Nous recevons la dépêche télégraphique suivante :

« Marseille, 21 juillet 1854.

« Les journaux de Malte annoncent qu'une commission tunisienne s'est embarquée sur le navire le *Sinai*, portant au sultan quarante-deux millions de francs, tribut du bey, et annonçant que le contingent tunisien, s'élevant à 6,000 hommes, est prêt à partir. »

(Havas.)

INSURRECTION GRECQUE.

Le ministre de la marine et des colonies a reçu du Pirée, sous la date du 12 de ce mois, des dépêches de M. le contre-amiral commandant en chef la division navale du Levant; les nouvelles qu'elles apportent continuent à être satisfaisantes.

Les expéditions contre les pirates, l'arrestation et le désarmement de tous les bandits et de leurs complices, se poursuivent activement; huit des pirates qui ont assassiné l'équipage de la goëlette *Harrieta* sont entre les mains de la justice; l'avisio à vapeur de la marine impériale le *Solon* a fait récemment, près du cap Sunium, une visite, à la suite de laquelle un chef pirate du nom de Nicolo Friki, a été saisi avec plusieurs de ses acolytes. La sécurité de la navigation renaît.

Le commandant en chef de la division navale française a obtenu du gouvernement grec que le port d'armes serait interdit à tous les bateaux qui transportent des insurgés. Les croiseurs alliés saisissent les armes partout où ils en trouvent à bord des bâtiments qu'ils visitent. Enfin, les ports turcs étant ouverts à la navigation grecque, les marins des îles vont retrouver du commerce et du travail.

L'insurrection de Thessalie est finie: Chroni, le chef raya, qui, avec 600 hommes, tenait encore dans ce pays, a été complètement bloqué par les troupes d'Abdi-Pacha; il a été recueilli par la corvette à vapeur *Triton*, et déposé à Chalcis.

(Moniteur.)

EXPÉDITION DE LA BALTIQUE.

Hambourg, samedi soir, 22 juillet.

Une escadre anglaise, composée de deux vaisseaux à trois ponts, de trois vaisseaux à deux ponts, de deux vapeurs à aubes et ayant à bord des troupes françaises a franchi heureusement le Grand-Belt et est entrée dans la Baltique sans s'arrêter à Nyborg.

Intérieur.

Il est fréquemment arrivé, depuis quelque temps, que des militaires, autorisés, dans les six derniers mois de leur service, à traiter provisoirement pour remplacer, conformément à une décision ministérielle du 10 août 1852, refusaient, au moment de leur libération, de signer l'acte administratif de remplacement; ces refus, pour la plupart, n'avaient pas d'autre cause que l'espoir de remplacer à des conditions plus avantageuses.

L'attention de M. le ministre de la guerre a été appelée sur

ces actes de mauvaise foi, qui ne pourraient se reproduire sans entraîner de graves abus.

Aussi, pour en empêcher le retour, M. le maréchal ministre de la guerre vient-il de décider que tout militaire, autorisé à traiter provisoirement pour remplacer, qui refusera de tenir son engagement, ne recevra pas de certificat de bonne conduite. (Moniteur de l'Armée.)

On annonce qu'une nouvelle amélioration va être apportée ces jours-ci au service des postes par la création des cachets d'affranchissement à 5 centimes pour les journaux, les lettres de mariage, les cartes de visite et les imprimés.

On dit que des pièces de 5 francs d'un nouveau modèle, qui ne tarderont pas à être mises en circulation, sont frappées en ce moment à l'hôtel des Monnaies. La face porte l'empreinte de Napoléon III. Au revers, on lit: *Empire français*. Au milieu de la pièce se trouve la couronne et le manteau impérial, une aigle aux ailes déployées, la main de justice de Charlemagne au bout d'une hampe. L'exergue porte: *Dieu protège la France*.

M. le ministre de la marine vient d'adresser à l'académie des sciences une lettre du vice-amiral commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée, qui rend compte d'un orage effroyable pendant lequel la foudre est tombée sur le grand mât du vaisseau le *Jupiter*. La matière fulminante suivit le paratonnerre, mais éclata au pied du grand mât avec une si grande violence que le capitaine du vaisseau crut entendre un coup de canon et le crut d'autant mieux qu'à la distance où il se trouvait alors du lieu de l'explosion il aperçut beaucoup de fumée. L'explosion avait réduit en milliers de morceaux la chaîne du paratonnerre, et ces éclats brûlés d'une couleur violette, brûlants quand on les touchait, blessèrent trois hommes de l'équipage, mais heureusement d'une manière peu grave. Dans le même moment la foudre frappait un vaisseau turc peu éloigné du bâtiment français et lui faisait, à la hauteur de la flottaison, un trou aussi large que si un boulet y avait passé. J'oubliais d'ajouter que le paratonnerre du vaisseau français fut complètement tordu.

Dans le second volume des œuvres complètes de M. Arago, il y a toute une histoire du *Tonnerre* dans laquelle l'illustre savant est parvenu à consigner les faits les plus remarquables. Celui qui fait l'objet de la communication de M. le ministre de la marine y aurait tenu une place importante.

Il est fort à désirer que l'immense et précieux travail de M. Arago s'enrichisse de tous les faits nouveaux qui peuvent être soumis à la science. Que l'on suive les instructions, les conseils laissés par l'illustre savant, les observations des faits finiront peut-être par conduire à la découverte des causes premières d'un phénomène que nous ne connaissons guère que par ses terribles effets. Peut-être même parviendrait-on à les prévenir d'une manière plus victorieuse et plus certaine qu'on ne le fait aujourd'hui? CH. D'ARGÈ.

Extérieur.

ESPAGNE. — Voici les seules nouvelles d'Espagne que contiennent le *Moniteur* du 25 juillet:

« On écrit de Madrid, le 18 juillet: « La *Gazette* annonce que, jusqu'à la convocation des Cortès, la presse sera régie par la loi du 6 juillet 1843.

» Le décret du 19 mai, relatif à l'avance d'un semestre des contributions, est révoqué. »

— On lit dans la *Patrie*: « On assure qu'il est arrivé aujourd'hui des dépêches d'Espagne.

» La situation de Madrid était toujours grave. Il paraît cependant que les révoltés n'avaient pu s'emparer du palais de la reine, qui était énergiquement défendu par des régiments restés fidèles. »

— Nous avons reçu les journaux de Madrid du 18, y compris la *Gazette de Madrid*, qui annonce officiellement la démission du cabinet Sartorius, la nomination éphémère du général Cordova à la présidence du conseil, et l'installation du cabinet Rivas. « Le nouveau ministère, dit la *Gazette*, à la ferme volonté de gouverner constitutionnellement et avec le parlement, de rétablir l'ordre public, de corriger les abus » et de réunir tous les espagnols dans une seule famille. » Il s'est engagé à convoquer les cortès; il a rétabli la liberté de la presse, et annulé l'emprunt forcé.

Les autres journaux que nous avons reçus rendent compte du commencement des désordres qui ont eu lieu à Madrid, et qui font penser que les larges concessions faites par le cabinet n'ont pas suffi pour calmer l'effervescence populaire.

Barcelone et Madrid exceptées, le mouvement paraît s'accomplir généralement avec ordre. Ce qui explique ce qui paraît s'être passé à Madrid, c'est l'énorme quantité d'ouvriers sans occupation agglomérés dans cette capitale.

Diverses versions circulent au sujet de la fuite de la reine-mère. Les uns prétendent qu'elle s'est embarquée à Barcelone sous un déguisement, les autres la font passer à Saint-Sébastien. Les bruits divers qui circulent à ce sujet sont jusqu'à présent dénués de garantie. (Presse.)

— Le bruit court, dit le *Constitutionnel*, que la reine Christine ayant dû changer de route pour gagner la France, est débarquée à Port-Vendres.

— Le colonel Garrigó, le même qui a été fait prisonnier aux portes de Madrid dans la journée de Vicalvaro, puis traduit devant un conseil de guerre, a été, par le nouveau cabinet, nommé brigadier et commandant général de la cavalerie de Madrid. (Presse.)

— Le *Constitutionnel* apprécie dans les quelques lignes qui suivent la situation en Espagne:

« Les événements se développent en Espagne avec une rapidité qui devance toutes les appréciations. L'entrée d'Espartero dans le mouvement, le rôle qu'il peut être appelé à y jouer, sa marche sur la capitale, ne permettent pas de donner au nouveau ministère qui vient de se former à Madrid toute l'attention qu'il aurait pu mériter sans cela.

» On peut déjà craindre qu'il ne lui soit pas permis de s'établir. Nous savons que, jusqu'à présent, aucun fait officiel n'a constaté son existence. »

— L'affaire d'Espagne a commencé comme un *pronunciamiento* partiel, elle s'est quelques jours après transformée en émeute, et elle menace, si ce n'est déjà fait, de devenir une vraie révolution.

La presse anglaise a traité à fond cette insurrection espagnole. De tous les journaux de l'Europe, les journaux anglais sont ceux, il ne faut pas l'oublier, qui ont le plus leurs coudées franches. La presse britannique est remontée aux causes logiques du mouvement, elle a rappelé à ce sujet que le trône de la reine Isabelle a été établi sur la liberté, qu'elle n'existe que par la liberté, et que, cette liberté confisquée, elle n'a plus de raison d'être et surtout de régner sur l'Espagne. En effet, du jour où la reine Isabelle, issue d'un mouvement

libéral, se retourne contre le principe qui lui a donné la couronne, elle ouvre la porte à toutes les oppositions et elle est en même temps en butte aux tentatives des libéraux, des progressistes et des montemolinistes (légitimistes). » (Siècle.)

— Isabelle II, naquit le 10 octobre 1830; elle aura par conséquent 24 ans le 10 octobre prochain. Isabelle succéda à son père le 29 novembre 1833, sous la régence de sa mère. Elle avait 3 ans. Elle fut proclamée reine le 30 octobre suivant et déclarée majeure le 8 novembre 1843; elle avait 15 ans. Elle règne donc déjà depuis 21 ans, bien qu'elle n'ait que 24 ans. — La reine Marie-Christine naquit le 27 avril 1806; elle est dans sa 49^e année.

PIEMONTE. — On écrit de Turin, le 19: « Hier soir, le *Persian* est arrivé à Gènes, ayant à bord le câble du télégraphe sous-marin qui doit unir la côte de la Ligurie à la Corse, la Corse à l'île de Sardaigne et celle-ci à Tunis et à l'Algérie. — Les travaux à travers les deux îles sont presque achevés. Vendredi prochain aura lieu l'opération de l'immersion du câble.

« Gènes, samedi soir, 22 juillet.

» La pose des câbles du télégraphe sous-marin s'est opérée, hier, avec un grand succès. » (Havas.)

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — Le 4 juillet 1854 vient d'ajouter une date funèbre aux annales, déjà si fécondes en catastrophes, des chemins de fer de l'Union.

Vers deux heures et demie de l'après-midi, un convoi composé de quatorze chars à voyageurs ramenait à toute vapeur à Baltimore, le long du chemin de fer de la Susquehanna, près de 2,000 personnes qui étaient allées célébrer la grande fête nationale à Rider's-Grove. Arrivé près de la station connue sous le nom de Relay-House, ce train rencontra, au tournant d'une courbe, le convoi régulier à destination d'York (Pensylvanie). Une collision terrible s'ensuivit, et cette fois, malheureusement, aucune de ces circonstances presque miraculeuses, que nous avons eu si souvent à signaler, ne vint atténuer les épouvantables conséquences de ce choc.

Vingt-quatre morts et près de 100 blessés ont été retirés du milieu des débris.

La plupart des blessés ont été mutilés de la manière la plus affreuse; ils ont en outre eu à souffrir une lente agonie sous un soleil de feu et sous l'haleine brûlante des locomotives renversées, tandis qu'on travaillait à les dégager. Il en est qui n'ont pu être arrachés à cette horrible position qu'après plus d'une heure d'efforts; aussi plusieurs ont-ils succombé.

A l'heure où nous écrivons, le chiffre des victimes dépasse trente; on est en droit de craindre qu'il ne s'élève encore. (Courrier des Etats-Unis du 6 juillet.)

PRESSE LOCALE.

METZ, le 25 juillet 1854.

L'*Indépendant de la Moselle* est d'avis que l'Espagne se trouve en ce moment dans une position plus critique que celle de la France en 1843. Il évalue que l'insurrection renferme quatre partis bien distincts, qui, d'accord pour changer ce qui est, se combattront au lendemain de la victoire...

« Dans ce conflit, continue-t-il, les probabilités nous semblent favorables à la démagogie, et Dieu sait ce que serait une république espagnole! CHENARD DE MAZIÈRES. »

S'occupant également des affaires de la péninsule, le *Vœu national* constate que la révolte a triomphé:

« L'anarchie, ajoute-t-il, coule à pleins bords dans la malheureuse Espagne. Dieu la salue! VAILLANT. »

FAITS LOCAUX.

Un bruit, qui paraît avoir la plus ferme consistance, est répandu en ville depuis une quinzaine de jours: on dit que l'administration municipale de M. Jaunez a cessé, et que M. Félix Maréchal est nommé maire de Metz. Ses adjoints seraient MM. Gougeon fils, ancien négociant, Rémond avoué et Lasaulce.

Cette administration, formée d'hommes éminemment capables, dans des spécialités diverses, nous paraît de nature à répondre aux besoins de la ville, et à mener à bien les projets d'améliorations depuis si longtemps à l'état de projets! Nous croyons qu'il lui suffira de vouloir.

Mais les espérances que nous donne la mairie nouvelle, ne nous rendront point injuste pour celle qui s'en va. M. Jaunez, réduit pour ainsi dire à lui-même, — puisqu'il n'était plus secondé que par le zèle d'un seul adjoint, M. Simon, — a fait, dans la mesure de ses forces, tout ce qu'il lui était humainement possible de faire pour le bien de la ville. Il a été un de nos maires les plus laborieux. Nous n'avons point à examiner si les résultats ont toujours répondu à sa bonne volonté: au moment où il juge à propos d'abandonner les affaires nous nous bornons à constater que, dans les circonstances parfois difficiles que son administration a traversées, elle n'a jamais manqué du moins par le travail ni par le dévouement. F. BLANC.

L'Ecole de Pyrotechnie de Metz a obtenu samedi dernier un magnifique succès dans le tir et la portée de ses fusées de guerre. Lancées du polygone, des fusées de 9 centimètres de diamètre, sur 1^m10 de longueur (y compris le chapiteau incendiaire), sont allées tomber par-delà Malroy et Rupigny, c'est-à-dire à plus de 3,600 mètres. Quant à la déviation, les points de chute extrêmes, n'étaient qu'à environ 150 mètres l'un de l'autre: ce qui donne 75 mètres de plus grande déviation.

Nous avons eu la curiosité de visiter le lendemain les points de chute: nous avons constaté, près de Rupigny, qu'une de ces fusées avait pénétré dans le sol d'environ 1^m60. Cette distance et cette pénétration sont effrayantes.

Il n'est arrivé aucun accident. Les habitants de la campagne, que ces expériences dérangent bien un peu, y applaudissent pourtant et donnent volontiers tous les renseignements qu'on leur demande.

« C'est épouvantable, nous disaient-ils: mais que vos artilleurs » de Metz en fassent beaucoup, et qu'ils aillent les lancer » contre l'ennemi. Les ports russes n'y résisteront pas, quand » même ils seraient défendus par le diable en personne! »

Ces expériences, qui sont, croyons-nous, les plus satisfaisantes qui aient encore eu lieu sur la fusée de guerre française, doivent être continuées. Si le diamètre était de 12 centimètres, au lieu de 9, on ne doute pas que la fusée porte facilement jusqu'à 8000 mètres ou deux lieues. F. BLANC.

Le conseil municipal de Metz a adopté le projet de rectifier l'alignement de la rue Mazelle, à partir de la place du Pont-Saïly jusqu'à l'angle saillant produit par l'extrémité de la maison n° 10. Les observations ou oppositions auxquelles ledit projet pourrait donner lieu seront reçues le 1^{er} août prochain, au secrétariat de la mairie.

Un arrêté du maire de Metz prescrit un ample arrosage des rues deux fois par jour.

Un autre arrêté du même magistrat concerne les chiens errants. Jusqu'au 15 septembre, il est défendu de laisser sortir les chiens à moins qu'ils ne soient à la fois *tenus en laisse et solidement muselés*. Les chiens trouvés vaguant seront enlevés et conduits au clos d'équarrissage pour y être abattus dans les 24 heures.

La société centrale d'agriculture, à Paris, a tenu dimanche dernier sa séance générale annuelle. Dans les récompenses qu'elle a décernées nous remarquons:

Une médaille d'argent, à M. Pierron, fermier à Anderny (Moselle), pour défrichement, création des prairies, pratique d'assolement perfectionnés;

Médaille d'or à M. Creutzer, pharmacien à Forbach (Moselle), pour sa statistique agricole et industrielle du canton de Sarreguemines.

Le ministère de la justice vient de faire publier au *Moniteur universel* un certain nombre de successions en déshérence. Trois personnes y sont indiquées comme étant nées dans le département de la Moselle; mais le lieu de naissance attribué à deux d'entre elles nous est tout-à-fait inconnu. Voici, du reste, les indications textuelles données par la feuille officielle: Huntz (Pierre), aubergiste, né à Maheim (Moselle), décédé à Mostaganem le 6 décembre 1844; Rout (Marguerite), blanchisseuse, née à Chouffray (Moselle), décédée à Mostaganem le 18 décembre 1844; Varry (Jean), carrier, né à Sarreguemines, décédé à Tlemcen, le 23 novembre 1847.

Par décret impérial du 1^{er} juillet 1854, il a été accordé une pension de 910 francs à M. Nivois, commis à pied, né à Briey, demeurant à Château-Salins. (Extrait du *Bulletin des Lois*.)

M. Fournier, chef de bataillon, professeur d'art militaire et de fortification passagère à l'Ecole impériale d'application, est désigné pour remplir les fonctions de commandant de l'école régimentaire du génie à Metz.

M. Meurdra, capitaine de 1^{re} classe, attaché à l'état-major de l'Ecole impériale d'application, est désigné pour remplir les fonctions de professeur d'art militaire et de fortification passagère à ladite école.

On s'occupe en ce moment du déplacement d'une partie du cimetière de la paroisse Saint-Simon, par suite de l'établissement d'une gare entre la porte de France et la porte de Thionville.

Nous aimons à penser que ces travaux sont exécutés de manière à ne point blesser la sensibilité des familles, et que les restes des morts ne sont point exposés à être foulés sous les pieds des passants. F. BLANC.

Samedi soir, un individu a encore été entraîné par les eaux à la Basse-Montigny: heureusement, cette fois, des secours sont arrivés à temps.

Jeudi dernier, on a arrêté à Metz une femme qui venait du village de Fèves où elle s'était introduite dans la maison du maire de cette commune, et s'y était emparée d'une montre d'or à répétition et de plusieurs pièces de monnaie. Lors de son arrestation elle était encore nantie de l'argent, mais elle avait vendu la montre pour trois francs. (Moniteur.)

Antoine Gusse, vigneron à Tignomont, a mérité pour ses bons et anciens services, une prime de 25 fr., qui lui a été remise à la distribution de la fête du Comice agricole de Metz. Cette somme, paraît-il, a tenté la convoitise d'un voleur qui, en plein jour, s'est introduit dans le domicile du pauvre vigneron et lui a soustrait non-seulement ces 25 fr., mais encore d'autres sommes assez importantes appartenant à lui et à son fils. Le voleur, pour effectuer son méfait, dut escalader le mur du jardin, mais suivant une coutume imprudente des habitants de la campagne, la clef de l'habitation se trouvait sous la porte et les armoires n'étaient point cadenassées, ce qui facilita beaucoup la perpétration de la soustraction. On retrouva dans le jardin un jambon coupé par le malfaiteur à la bande de tard qui se trouvait dans la cheminée. Ayant sans doute entendu quelque bruit, il aura craint que ce fardeau ne ralentit sa fuite, ou ne le fit reconnaître, s'il venait à être poursuivi. Une information judiciaire a eu lieu. (Vœu nation.)

Voici les paroles prononcées sur la tombe de M. le commandant Peupion, par M. le général de Boblaye, commandant l'Ecole d'application:

« Il y a quelques jours que nous étions réunis pour rendre les derniers devoirs à un élève de l'école polytechnique, au jeune Ardant, que la mort venait d'enlever à l'amour d'un père dont il faisait, à justes titres, l'orgueil et l'espérance. Nous assistions au triste spectacle d'une vie commencée d'une manière si brillante et brisée dès son début. Nous partagions la douleur d'une famille qui nous est chère.

» Aujourd'hui, nous sommes appelés à donner un dernier témoignage d'estime et d'affection à un homme dont la carrière modeste a été bien remplie, à un homme dont nous avons été tous les élèves, et qui, placé à l'école depuis plus de 42 ans, semblait y avoir été mis pour y conserver la tradition de ces anciens artilleurs, qui ne faisaient pas moins admirer leur bravoure et leur sang froid sur le champ de bataille, que la sévérité de leurs principes et leur désintéressement dans la vie privée, noble caractère dont l'expression la plus élevée se trouvait chez un des compatriotes de notre ami, chez l'illustre général Drouot.

» Jean-Louis Peupion naquit à Metz le 6 août 1786, entra à l'école polytechnique le 1^{er} octobre 1805, et à l'école d'application comme sous-lieutenant d'artillerie le 1^{er} octobre 1807. Le 18 juin 1809, il sortait de cette école, et le 5 et le 6 juillet de la même année, il était sur le champ de bataille de Wagram, où tombaient près de lui ses camarades de promotion: Duquesnoy, Provisier, Sigogne, Garlan, Barbier, Henri.

» Le 11 juillet il assistait au combat de Inaïm, puis plus tard aux affaires de Skran et d'Hollabrune.

» Détaché le 10 mars 1810 à l'armée du Brabant, il y prit le germe de cette cruelle maladie qui le força à renoncer au service actif, dans lequel il avait eu un si brillant début. Sa vue affaiblie, presque détruite par suite du séjour prolongé qu'il fit dans un pays marécageux ne lui permit pas de suivre sa carrière: son avancement fut perdu. Nommé capitaine le 13 mars 1812, il fut attaché en cette qualité à l'état-major de l'Ecole d'application qu'il n'a plus quittée. Dans cette modeste position, il vit sans envie un grand nombre de ses camarades de promotion parvenir aux plus hauts grades; mais ces officiers, parmi lesquels je dois citer en première ligne les généraux de La Place, Belonnet, Lyauthey, Morvan, de Berthois, Molin, de Mainville, Pron, Duchemin, etc. conservèrent toujours un bon souvenir de leur ancien camarade. Aucun d'eux ne l'oublia, et la première pensée de tous, en arrivant à Metz, était pour le bon commandant Peupion, car ces mots de bon et de commandant Peupion ne pouvaient plus se séparer.

» Ne pouvant plus suivre ses camarades sur le champ de bataille, le capitaine Peupion se consacra tout entier à ses nouveaux devoirs; l'Ecole d'application devint pour lui une famille; les officiers de ces jeunes générations qui se succédaient autour de lui ne furent pas seulement ses élèves, c'étaient en quelque sorte ses enfants. Tous leurs noms restaient gravés dans sa mémoire, il les suivait dans leur carrière; il s'identifiait avec eux et applaudissait à leurs succès.

Chargé pendant de longues années des instructions d'artillerie, il s'acquitta de cette tâche avec un zèle et une intelligence qui lui firent surmonter les difficultés que lui opposait sa cruelle infirmité et qui auraient été insurmontables pour tout autre. Il ne voyait plus que par la mémoire. La présence de ce vrai militaire, de ce type de dévouement à tous ses devoirs, de ce modèle de délicatesse et de probité, exerça, n'en doutez pas, une immense influence sur l'esprit de notre Ecole.

Nommé chef d'escadron le 30 novembre 1850, il remplit les fonctions de ce nouveau grade à l'état-major de l'Ecole jusqu'au 7 juillet 1844, où il fut admis à faire valoir ses droits à la retraite, mais l'Etat ne voulut pas se priver de la longue expérience et de l'influence morale du commandant Peupion. La place de conservateur des galeries fut créée pour lui par décision ministérielle. Après sa mort, cette place est supprimée, comme si l'on avait voulu conserver intact dans la mémoire de tous les officiers de l'artillerie et du génie le souvenir du bon commandant. Dans cette nouvelle position, il rendit encore de grands services à l'Ecole; les galeries, grâce à ses soins, gagnèrent une importance qu'elles étaient loin d'avoir eue.

Le grade d'officier de la Légion-d'Honneur, celui de chevalier de l'ordre de St-Louis avaient été donnés au commandant Peupion, et jamais décorations ne furent placées sur un plus noble cœur.

Atteint de nouvelles infirmités et soutenu longtemps par sa seule force morale, il s'éteignit dans le calme de l'homme de bien et au milieu de sa famille dont il était l'honneur et le soutien.

Il appartenait à moi, le plus ancien de ses élèves ici présents, d'être l'interprète de nos sentiments et de venir déposer ce dernier adieu sur ta tombe.

Adieu donc, bon commandant, dernier débris d'une génération qui disparaît de nos rangs; ton souvenir vivra toujours parmi nous, et lorsque nous ne serons plus, il sera transmis de promotion en promotion dans cette école sur laquelle tu concentras toutes tes affections.

Par décret du 10 juillet 1854, le bureau des douanes du pont de Kehl (Bas-Rhin) est, sauf les restrictions résultant de l'article 22 de la loi du 28 avril 1816, ouvert à l'importation des marchandises taxées à plus de 20 fr. par 100 kilogrammes et au transit des marchandises prohibées et non prohibées.

On écrit d'Eisenach (Saxe-Weimar), le 13 juillet : « La conférence des directeurs de divers chemins de fer, qui se tient actuellement dans notre ville, a décidé que les convois accélérés de Berlin à Paris, qui, actuellement passent par Halle, Eisenach et Francfort-sur-le-Mein, suivront dorénavant la voie de Cologne et Strasbourg, ce qui abrégera de quatre heures et demie le voyage. Ainsi, le trajet des trains accélérés de Berlin à Paris, qui, par la première de ces voies, dure trente-huit heures, sera maintenant exécuté en trente-trois heures et demie. Tous les départs des convois accélérés de Berlin pour Paris auront lieu à six heures trois quarts du matin, de sorte que les voyageurs, au lieu de passer deux nuits en route, n'en passeront à l'avenir qu'une seule. »

Comice agricole de Sarreguemines.

Fête et concours à Puttelange le dimanche 6 août 1854.

PROGRAMME DE LA FÊTE.

Les bestiaux et instruments d'agriculture qui prendront part au concours devront se trouver sur le terrain à six heures du matin; les membres des commissions examineront immédiatement.

A dix heures du matin, une salve de boîtes annoncera le départ du cortège qui marchera dans l'ordre suivant : 1° les commissaires de la

fête; 2° la musique; 3° les autorités et membres du Comice qui seront suivis de divers chars d'agriculture ornés allégoriquement.

La distribution des prix terminée, ce cortège reviendra en ville dans le même ordre.

A trois heures, une salve de boîtes annoncera le banquet composé de 125 couverts à 5 francs par personne. Il se tiendra sur la place Napoléon.

Les personnes qui voudront y assister trouveront des cartes.

Par les soins que les commissaires apporteront dans la construction de la salle du banquet, l'on n'aura, en cas de mauvais temps, aucun désagrément à craindre.

De quatre à huit heures, il y aura des jeux et autres divertissements publics, tels que mâts de cocagne, tourniquets, courses en sac.

Un bal de souscription à 3 fr. le billet aura lieu, à huit heures du soir, dans la grande salle de l'hôtel de ville.

Une estrade couverte sera, pour la distribution des prix, à la disposition de dames munies de cartes; l'enceinte contiendra en outre des places suffisantes pour les personnes qui présenteront des billets à cet effet.

L'entrée de l'enceinte sera ouverte à huit heures et demie du matin.

Les personnes, qui désireront assister à la distribution des prix, au banquet ou au bal, pourront se procurer des cartes chez M. Grasse, secrétaire de la mairie de Puttelange, et chez M. Dupin, secrétaire du Comice, à Sarreguemines.

Puttelange, le 15 juillet 1854.

Le maire de Puttelange, PAULY. Le président du Comice, DE GEIGER.

Le thermomètre centigrade de M. Schiavetti-Belliéni, opticien à Metz, exposé au nord, marquait :

Samedi 22, à 4 h. du soir..... 52° 5/10
Dimanche 23, — 52° 6/10
Lundi 24, — 51° 8/10
Mardi 25, à 6 h. du matin..... 22° 4/10

DERNIER COURRIER.

PARIS, lundi 24 juillet.

On écrit de Vienne, le 22 juillet, au *Moniteur* : « Il y a eu le 16, au-delà de Giurgevo, un vif combat d'avant-postes, dans lequel le général Buturlin et l'hetman des Cosaques ont été blessés. »

Le général Luders se concentre à Obilisti, à l'est de Bukarest. Le prince Gortschakoff continue de ramener ses forces vers le Danube.

Les Turcs se fortifient à Giurgevo. D'après des lettres de Bukarest du 19, Omer-Pacha paraît disposé à éviter, quant à présent, une action générale.

Hambourg, lundi 24 juillet.

On annonce que le prince Paskiewitch va reprendre le commandement de l'armée du Danube.

On écrit de Copenhague, le 22, que le *Stromboli* était à Elsenaur avec deux transports, et que le commodore Grey était entré dans le Cattégat. La traversée avait été excellente.

L'arrivée des troupes expéditionnaires dans le Grand-Belt est confirmée.

ESPAGNE. — D'après une correspondance de Madrid, du 19 juillet, la reine a fait appeler le général Espartero pour former un ministère. Le duc de la Victoire, qui est passé à Saragosse le 20, doit être en ce moment à Madrid.

Nous recevons les dépêches télégraphiques suivantes : « Bayonne, samedi soir, 22 juillet. »

Les diligences et les courriers ordinaires d'Espagne manquent de-

puis 36 heures. Une estafette a seule apporté l'exemplaire d'un numéro extraordinaire de la *Gazette de Madrid*.

Le nouveau ministère, formé par le duc de Rivas, a donné sa démission. La reine Isabelle a mandé par le télégraphe le général Espartero auprès d'elle.

Bayonne, lundi 24 juillet. — Madrid, 22 juillet.

Le général San Miguel est nommé ministre de la guerre, et Iriarte gouverneur militaire de Madrid. La journée est calme. La nomination de San Miguel est accueillie avec acclamation.

L'infant Don Fernand, frère du roi, est mort.

La *Gazette de Vienne* assure que le général Narvaëz désapprouve l'insurrection espagnole. (Id.)

ITALIE. — On mande de Vienne, le 23 juillet : « Une émeute a eu lieu à Parme; elle a été réprimée. Les troupes autrichiennes et les troupes parmesanes se sont bien conduites. » (Id.)

BOURSE DE PARIS du 24 juillet.

	4 ^e cours.	Dernier	Précédente
Quatre et demi pour cent.....	97 75	97 65	98
Trois pour cent.....	71	70 85	70 80
Actions de la Banque de France....	2870	2870	2870
Chemin de fer de l'Est { anciennes..	777 50	778 75	775
{ nouvelles..	620	618 75	620

M. B. BAROUX, courtier de commerce près la Bourse de Paris, vendra publiquement, à la Bourse, le mercredi 2 août, à trois heures, et jours suivants, s'il y a lieu, 6,000 sacs environ de farine, diverses marques, depuis la qualité dite troisième, jusqu'à la première; 5,000 barils environ farine d'Amérique; 2,500 hectolitres environ blé étranger, en état sain et très-bien conservé.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. Baroux, rue Jean-Jacques-Rousseau, n° 5, à Paris.

ALIMENTATION DE L'ENFANCE.

Semoule et Chocolat de M. Mouriès, suffisamment riches en principe nutritif des os.

L'approbation de l'Académie, accordée sur le rapport de M. Bouchardat, professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Paris, et la médaille d'encouragement décernée à l'auteur par l'Institut de France (concours des prix Montyon), pour ses travaux sur l'alimentation de l'enfance, ne laissent aucun doute sur l'importance de la découverte de M. Mouriès.

AVANTAGES DE CETTE ALIMENTATION.

Chez les enfants, pendant le sevrage, cette nourriture peut prévenir les accidents nombreux et les chances de mort qui sont occasionnés par le développement des os et des dents.

Chez les enfants, après le sevrage, jusqu'à la fin de la croissance, elle empêche l'affaiblissement du système osseux, et conséquemment une des causes les plus directes du rachitisme, des diarrhées, des vices de constitution, des difformités de la taille, etc.

Chez les nourrices, elle améliore le lait en lui fournissant la quantité de nourriture des os dont le nourrisson a besoin pour grandir.

Chez les femmes enceintes, elle prévient les indispositions et les fausses couches nombreuses qui ont pour cause le défaut de ce principe sans lequel l'enfant ne peut pas se former.

A Paris, rue Saint-Honoré, 154. — En province et à l'étranger, chez les principaux marchands de pâtes alimentaires ou de chocolat. — Dépôt à Metz, chez M. Collignon, confiseur. (1491 II.)

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL.

Paraissant tous les Mardis.

METZ. — Mardi 25 juillet.

Blés. Marché du 20 juillet 590 hectolit. Prix moyen, 54 90 — 22 — 565 — 55 01

Il y a quelques jours, au moment où la persistance du mauvais temps inquiétait les populations, M. Eusèbe Hourier, écrivait du Kremlich, près Sarreguemines, les observations suivantes à un journal agricole de Paris. Bien que le beau temps soit revenu, nous ne croyons pas moins utile de reproduire ces lignes, car elles contiennent sur l'état des récoltes des renseignements que l'on peut considérer comme exacts, étant donnés par un homme compétent :

« La continuation du mauvais temps commence à donner des craintes sérieuses aux agriculteurs, bien que jusqu'à présent le mal produit se réduise encore à bien peu de chose.

Beaucoup de prairies naturelles et artificielles sont fauchées, et donneront un fagot de mauvaise qualité si le temps pluvieux se prolonge encore quelques jours.

Les avoines sont fort belles, et promettent une abondante récolte.

Le seigle ne mûrit pas; il lui faut de la chaleur et de la sécheresse; celui qui était déjà jaune paraît reverdir, ce qui semble donner raison au proverbe du pays que : « Le seigle fait mourir dix fois de saim son propriétaire avant d'être mûr. »

Le blé n'a pas encore souffert d'une manière sensible; la perte est insignifiante; l'épi est plein et bien portant.

La maladie de la pomme de terre a reparu dans les terres humides à sous-sol imperméable; dans les autres terres, il n'y a encore que des traces de maladie qui disparaîtront avec quelques jours de beau temps.

Nous le répétons: la température s'étant améliorée peu après la publication de cet article, la situation actuelle se trouve être des meilleures.

REVUE.

Toutes les nouvelles qui viennent des départements annoncent que le beau temps est général, que les récoltes ont partout les plus belles apparences, et que dans les localités où la moisson est faite, les résultats sont très-supérieurs à une année moyenne. (Moniteur.)

Depuis le 18, que nous possédons réellement l'été, les plaines de la Beauce, de la Brie, de la Picardie, de l'Orléanais et de la Normandie couvertes de froments magnifiques, ont complètement changé d'aspect. De vert foncé qu'elles étaient, elles jaunissent à vue d'œil. La température atteint maintenant tous les jours 50 à 51 degrés centigrades à l'ombre, entre midi et trois heures. C'est la température des étés moyen, à Paris et dans la France centrale. (Havas.)

Depuis le 19, le temps est magnifique et paraît vouloir se maintenir au beau; le soleil brille de tout son éclat, et la pluie paraît enfin nous avoir abandonnés.

Quel sera l'effet de ce revirement subit de la température? Dans le Midi, où la moisson est faite, il permettra de procéder à la dépiquaison et d'apporter du blé nouveau sur le marché. Dans le Centre et dans le rayon de Paris, il hâtera le moment de la coupe, qui est prochain; dans le Nord, il permettra aux céréales de mûrir à souhait.

On se demande aujourd'hui si la chaleur subite qui vient d'éclater n'est pas nuisible aux céréales sur pied. A cet égard, il faut établir des distinctions. Dans le Midi, où la récolte est faite, la canicule ne peut causer aucun dommage; dans le Centre et les environs de Paris, le grain est beaucoup trop

avancé pour qu'il puisse craindre l'échaudage; dans le Nord, où le blé est encore vert, la température est beaucoup moins chaude, ce qui lui permettra de se développer dans des conditions normales. La chaleur actuelle est donc un bénéfice de nature, et l'on peut considérer chaque rayon de soleil comme nous apportant un grain de blé.

Dans l'Est, la hausse est pourtant manifeste, parce que cette région a toujours laissé voir des grands besoins. Cependant l'époque de la récolte approche et bientôt la baisse comblera les vœux des consommateurs. A Nancy, sous l'influence du mauvais temps, les cours ont encore gagné de 1 fr. à 1 fr. 50 par 100 kilogr; mais tout cela n'est que passager. Lorsque les blés seront moissonnés et qu'il aura été possible de les abattre, l'aspect des marchés changera. (Agriculture.)

Le tableau régulateur du prix de l'hectolitre de froment vient d'être publié par le *Moniteur*. En voici les principaux chiffres :

1 ^{re} classe (Toulouse, Gray, Lyon, Marseille).....	50 20
2 ^e cl., 1 ^{re} sect. Marans, Bordeaux, Toulouse).....	28 91
— 2 ^e sect. (Gray, Saint-Laurent, Grand-Lemps).....	32 42
3 ^e cl., 1 ^{re} sect. (Mulhouse, Strasbourg).....	34 79
— 2 ^e sect. (Bergues, Arras, Roye, Soissons, Paris, Rouen).....	52 15
— 3 ^e sect. (Saumur, Nantes, Marans).....	51 99
4 ^e cl., 1 ^{re} sect. (Metz, Verdun, Charleville, Soissons).....	53 91
— 2 ^e sect. (Saint-Lô, Paimpol, Quimper, Hennebont, Nantes).....	54 75

GRAINS (à l'hectolitre). — Derniers cours.

MOSSELLE. Metz.....	Froment.	53 88	55 45	55 01	563
	Orge....	45	45	45	45
	Avoine..	8 75	8 50	8 58	55
	Seigle..	45	45	45	2
Sarreguemines.	Froment.	53	51	54 07	295
Thionville....	Froment.	56	52	54 40	496

FOURRAGES.

Metz (le quintal métrique.)	Foin ..	5 60	5 20	4 48	5553
	Paille..	5 75	5 20	5 52	480

On a cru longtemps que le foin et l'avoine nouvellement récoltés étaient nuisibles aux chevaux, et que le foin des prairies artificielles était également contraire à leur santé; aussi, dans l'intérêt de l'hygiène des chevaux de troupe, le gouvernement avait-il interdit ce genre d'alimentation.

Mais des expériences nombreuses ayant été faites simultanément dans divers régiments de cavalerie, par ordre du ministère de la guerre, il a été constaté :

- 1° Que non-seulement le foin nouveau n'offre aucun inconvénient comme nourriture des chevaux, mais encore qu'il peut être substitué avec avantage au foin ancien;
 - 2° Que l'avoine nouvelle peut être également consommée tout de suite après le battage, et n'a pas besoin de rester un temps plus ou moins long dans les greniers avant de servir à l'alimentation des animaux;
 - 3° Qu'enfin, l'usage du foin des prairies artificielles est très-favorable au bien-être du cheval.
- Ces considérations, appuyées sur des faits nombreux et bien observés, ont déterminé l'administration à permettre

que ces denrées entrassent dans la ration alimentaire ordinaire du cheval de troupe; et c'est ce qui a lieu, en effet, depuis que la *commission d'hygiène hippique* a publié le résultat des expériences qu'elle avait entreprise aux trois points de vue qui viennent d'être indiqués. (Moniteur.)

BESTIAUX.

	Têtes.	Plus haut.	Plus bas.	Prix moyen.	
Metz. Bœufs.....	59	428	412	420	
	Veaux.....	79	140	85	97 50
	Moutons.....	115	140	110	125
	Taureaux.....	4	98	90	94
	Vaches.....	27	116	94	403
	Porcs.....	"	"	"	"

(Le quintal métrique.)

On a reçu depuis peu de fortes quantités de bœuf fumé par les bâtiments arrivant de Montevideo. Cet article ne tardera pas à devenir un article important d'importation. Il arrive aussi chaque jour de nombreux bestiaux en France par nos frontières du nord-est. Cependant les prix des bestiaux sur pied et de la viande de boucherie se soutiennent à peu près sans changement.

LAINES.

La vente des laines ne se fait pas plus activement qu'il y a une quinzaine, et le cours des suints dans les environs de Paris reste de 90 c. à 4 f. 05 le demi-kilog. La fabrique achète peu, à cause de la mévente de ses produits.

HUILES ET GRAINES OLÉAGINEUSES.

Les colzas nouveaux commencent à abonder sur les marchés, mais généralement ils manquent de siccité; aussi la vente n'en est-elle pas encore bien active. A Cambrai et à Lille, on les a payés 22 à 27 fr. l'hl., suivant le conditionnement; A Châlon-sur-Saône et à Saint-Laurent (Ain), 22 à 27 f. 50.

L'huile de colza se maintient sans variations à 148 50 les 100 kil; mais il y a une hausse de 5 fr. à Lille, qui est venu à 103 l'hectolitre.

VINS ET SPIRITUEUX.

Dans tous les vignobles, les propriétaires refusent de vendre ce qui leur reste de vins. Ils veulent attendre au mois de septembre, afin de mieux juger de l'état de la future récolte.

La cote du 5/5 Montpellier a été abaissée de 20 fr. à Paris. Elle est fixée à 220 l'hectolitre disponible. Ce prix peut être d'ailleurs regardé comme fictif, puisqu'il ne se fait aucune livraison et qu'il n'y a pas même de marchandise sur la place.

L'alcool de betterave est offert de 170 à 175 fr. pour les premières qualités; le Nord se plaint du peu d'activité de la demande. Les qualités ordinaires seules donnent lieu aux ventes en gros, dont les prix varient de 130 à 170 fr., suivant qualités, quantités et contrées.

Une baisse analogue à celle de Paris a eu lieu à Bordeaux sur le 5/5 disponible, qui a fléchi de 225 à 210.

BOUELONS.

On cote à Anvers de 75 à 100 fr. pour indigène suranné et de 160 à 165 fr. pour la récolte de 1855; à Poperinghe le prix est le même; en Bavière, 150, également pour ceux de 1855. La hausse s'est fait aussi sentir sur les marchés de Namur, Audenarde, Bruxelles et Athr.

MÉTAUX.

Le fait capital de la semaine, c'est la réunion des maîtres de forge de la foire de Châlons. Là, les prix ont été débattus, et pour la première fois, on a dû tenir compte du décret du 22 novembre dernier qui réforme les tarifs. Les fers restent fixés à 250 fr. la tonne. Si on avait accepté l'augmentation de 40 fr., on aurait ainsi ouvert la porte aux produits de l'Angleterre. Les maîtres de forge ont vu qu'il y avait là un danger, et ils sont demeurés dans le statu quo. Nous aurons donc les mêmes prix jusqu'au 1^{er} janvier prochain, époque à laquelle le décret réduit encore les tarifs. Nous verrons alors si les maîtres de forge pourront conserver leurs prix.

1. — Etude de M^e HENNEQUIN, notaire à Sarreguemines.

La VENTE du DOMAINE DE BARST, annoncée pour le 10 juillet 1854, en l'étude de M^e Hennequin, notaire à Sarreguemines, n'a pu avoir lieu par suite de l'absence d'une des parties intéressées.

Cette vente est de nouveau fixée au lundi 6 novembre 1854, à onze heures du matin, en l'étude de M^e Hennequin.

On traitera avant la vente de tout ou de partie de ce domaine, s'il est fait des offres suffisantes.

S'adresser sur les lieux pour voir la propriété, et à M^e Hennequin, notaire à Sarreguemines, pour traiter.

2. — Etude de M^e MARLY, notaire à Metz, rue du Lancieu, n^o 4 bis.

UNE MAISON située à Metz, rue Saulnerie, 63, ayant trois caves voûtées l'une au-dessus de l'autre, dont une avec un port sur la Seille et des fosses, le tout propre à l'état de tanneur;

UNE MAISON avec JARDIN et VIGNE attenante, — et plusieurs PIÈCES DE VIGNES propres à être converties en jardins ou en luzernières, le tout situé en Plantières, sur le ferré de Mazelle,

A VENDRE PAR ADJUDICATION, en plusieurs lots, par le ministère de M^e Marly, notaire à Metz, savoir: les biens de Plantières, le mardi 1^{er} août 1854, à midi, dans la maison à vendre; et la maison de Metz le lendemain mercredi 2 août, à deux heures après midi, en l'étude de M^e Marly.

On traiterait de gré à gré avant l'adjudication, pour tout ou partie.

S'adresser pour voir les biens de Plantières, à M^{me} veuve Clément, qui habite la maison à vendre, audit lieu; pour visiter la maison de Metz, à M. Chevalier, menuisier, rue Mazelle, n^o 17; et pour traiter, à M^e Marly, notaire.

3. — Etude M^e EMILE GILBRIN, notaire à Metz, rue de la Cathédrale, 1.

VENTE PAR ADJUDICATION, en l'étude et par le ministère dudit M^e Emile Gilbrin, le mardi 8 août 1854, à deux heures après midi,

D'UNE MAISON située à Metz, au Fort, place de France, 14, entre M. Rézin et M^{me} veuve Thiébaud, et

D'UNE MAISON TERRE en mésoyage y attenante, contenant 95 ares 58 centiares de terre, commune du Ban-Saint-Martin, près Metz, sur la route de Plappeville, le tout faisant angle avec cette route et la plaine du Ban-Saint-Martin.

S'adresser, pour visiter la maison de Metz, à M. François, qui l'habite; et les immeubles du Ban-Saint-Martin à M. Brouant, qui habite la maison à vendre; et pour tous renseignements, audit M^e Gilbrin, notaire.

4. — Etude de M^e FÉLIX SIMON, notaire à Metz, rue Serpenoise, 17.

Le jeudi 10 août 1854, à deux heures de l'après-midi, M^e Félix Simon, notaire à Metz, procédera, en son étude, à la vente par adjudication, en trois lots, des immeubles dont suit la désignation:

1^o Une grande MAISON, composée de quatre corps-de-logis, située à Metz, rue du Wad-Bouton, 9, dans laquelle l'auberge dite Notre-Dame-de-Luxembourg, entre M. Laporte et M. Gusse;

2^o Une autre MAISON, située à Metz, quai de la Haute-Seille, 2, entre M. Hackspil et le pénitencier militaire,

3^o Et un JARDIN, dans lequel une MAISONNETTE, situé ban du Sablon, lieu dit à la Folie, sur la route de Magny, à gauche en sortant de la ville.

S'adresser audit M^e Félix Simon pour prendre connaissance des conditions du procès-verbal et pour tous renseignements.

5 A VENDRE, UN MOULIN A FARINE

Dit le Moulin de Bazoncourt, canton de Pange, et

UN MOULIN A PLATRE

à côté, situés à 200 mètres de la route départementale de Metz à Baronville et à la même distance du chemin de fer de Forbach, JARDIN dépendant de ces bâtiments, et 2 hectares 70 ares de PRÉ ban de Bazoncourt, le tout d'un revenu de 1,100 fr.

S'adresser à M^e Berga, notaire à Metz, ou à M^e Pécheur, notaire à Pange.

AVIS AU COMMERCE.

Fabrique de CAFÉ-CHICORÉE garanti pur et sans mélange, de WILLIOT-MASSON, à Poix, près Valenciennes (Nord), fondée depuis 60 ans, par MM. Giraud et Williot, les premiers importateurs de cette racine.

Succursale et dépôt unique, à Metz, pour le département de la Moselle, chez M. JEUNEHOMME-JUIN, commissionnaire, rue des Jardins, n^o 5.

Avis aux consommateurs. — Demander chez les marchands épiciers cette marque: VILLIOT-MASSON.

7 A vendre, UNE POMPE HYDRAULIQUE

avec générateur de la force de 3 chevaux.

S'adresser au bureau du journal.

Ministère de la guerre.

AVIS.

Direction d'artillerie de Metz.

Adjudication d'une Fourniture

DE 60,000 SACS A TERRE

A livrer à la Direction d'Artillerie de Metz.

Le lundi 21 août 1854, à une heure après midi, dans une des salles de l'hôtel de ville de Metz, il sera procédé à l'adjudication publique, au rabais et à l'extinction des feux, d'une fourniture de 60,000 sacs à terre à livrer à la direction d'artillerie de Metz.

S'adresser, pour prendre connaissance du cahier des charges, soit à l'arsenal, bureau de M. le Sous-Directeur, soit dans les bureaux du sous-intendant militaire soussigné, rue du Rempart-Saint-Thiébaud, n^o 12.

Metz, le 21 juillet 1854.

Le sous-intendant militaire, LONCLAS.

L'AGRICULTURE, Bulletin commercial-agricole.

Cours officiels et authentiques de toutes les denrées et marchandises.

Rédacteur en chef: M. JACQUES-VALSERRES.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Edition quotidienne, un an, 28 fr. — Edition semi-quotidienne, un an, 18 fr. On s'abonne à Paris, rue Coq-Héron, 5.

Le Journal est adressé gratuitement à l'essai à toutes les personnes qui en font la demande par lettres affranchies.

SANTÉ DOCUMENTS

sur l'EAU DE LÉCHELLE prouvant ses succès et son utilité absolue dans les Maladies de Poitrine, crachats sanguinolents, toux nerveuse, asthmes et catarrhes, phthisies, ainsi que dans les Hémorrhagies, pertes et altérations du sang, éruptions d'humeurs, plaies, scrofules, et les maladies de l'âge critique. Voir dans la brochure dérivée gratis dans les pharmacies, les certificats de MM. les médecins sur les nombreuses guérisons obtenues par cette Eau hémostatique, dont la supériorité sur tous les produits analogues a été constatée dans la déclaration faite à l'Hôtel-Dieu de Paris (20 janvier 1853), et même année (5 mars) dans la Gazette des Hôpitaux de Paris. — Pour tous renseignements, entrepôt général: Maison Léchelle, rue Lamartine, 53, à Paris. — Dépôt à Metz et dans le département, dans la généralité des pharmacies; à Nancy, M. Martin Barbier; à Epinal, M. Granet; à Bar-le-Duc, M. Picquot. (1498)

DÉCOUVERTE INCOMPARABLE PAR SA VERTU.

EAU TONIQUE,

PARACHUTE DES CHEVEUX,

DE CHALMIN, A ROUEN.

Cette composition est infallible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaissir et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment. GARANTIE. — Prix du Flacon, 5 fr. FABRIQUE à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt dans toutes les villes de France; à Metz, chez MM. Mittel et Lemoine; à Longwy, chez M. Arquin, marchand mercier.



Les substances végétales que ce purgatif renferme ont été choisies et combinées, d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DEHAUT, pour être prises et digérées en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux sont constatés depuis 25 ans. — Ces pilules sont souveraines pour combattre la constipation et tous les maux qui en dépendent. — Comme simple purgation elles sont préférables aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût. — Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques, telles que: asthme, catarrhe, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, etc., etc., parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps nécessaire à la guérison. (Voir la brochure qui se donne gratuitement). — Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr., à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien, et à Metz, chez tous les pharmaciens. (1425)

BUREAUX A PARIS, RUE LAFFITTE (Maison-Dorée).

LE MOUSQUETAIRE

JOURNAL DE M. ALEXANDRE DUMAS,

PARAISANT TOUS LES JOURS.

Romans. — Causeries. — Nouvelles. — Biographies. — Articles de fantaisie. — Critique théâtrale. — Mouvement des lettres. — Critique artistique. — Traductions étrangères.

RÉDACTEUR EN CHEF: ALEXANDRE DUMAS.

Collaborateurs: George Sand, — Alphonse Karr, — Méry, — Alexandre Dumas fils, — Gérard de Nerval, — Paul Bocage, — Georges Bell, — Lockroy, — D.-L. Eimann, — Casimir Daumas, — Philibert Audebrand, — Roger de Beauvoir, — la comtesse Dash, etc., etc.

Critique des Arts, par Paul Bocage. — Critique des Théâtres, par Alfred Asseline. — Mouvement des Lettres, par Armand Baschet. — Traductions étrangères, par le comte Max de Goritz.

Chaque numéro du Mousquetaire contient de 60,000 à 70,000 lettres; ainsi les abonnés de ce journal recevront plus de cent volumes inédits, — romans et nouvelles, — pour trente-six francs par an, c'est-à-dire ce qu'aucun journal n'a encore offert à ses abonnés.

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES DÉPARTEMENTS: Trois mois, 12 fr. — Six mois, 24 fr. — Un an, 48 fr. Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

Poterie à l'épreuve du feu et de l'eau.

M. CONRAD RUDORFF, nouvellement établi à Forbach, fabrique des TUYAUX de cheminée et des CONDUITS souterrains d'une solidité à toute épreuve, ainsi que toutes espèces de poterie de cuisine, tant pour le rôt que pour le bouilli.

15. — JOSSEMERAND, fabricant de PEIGNES, informe le public qu'il recommande les peignes d'écaïlle, les repolit et les remet à neuf, rue du Paradis, n^o 18, à Metz.

16. — A CÉDER de suite, pour cause de santé, dans une des rues les plus commerçantes de Metz, un commerce de Draperies, Soieries, Nouveautés, Lainages, Rouenneries, etc. S'adresser au bureau du journal.

CONSTIPATION détruite complètement, ainsi que les glaires et vents, par les bons rafraîchissants de Duvignau, ph^o, sans lavements ni médicaments, rue Richelieu, 66, à Paris. Dépôt à Metz, chez M. GIRAUD, droguiste.

Advertisement for CHOCOLAT-IBLED, featuring medals of silver and bronze, and details about the factory in Metz and the product's quality.

18. — Etude de M^e MAUJEAN, notaire à Metz, rue Jurue, 29, successeur de M^e GUERQUIN.

Une très-jolie Maison

en parfait état, située à Metz, rue des Prêcheresses, n^o 4, composée de caves, d'écuries, d'une remise, d'un petit jardin derrière, d'appartements au rez-de-chaussée et aux étages, A VENDRE de gré à gré. S'adresser audit M^e Maujean, notaire.

Advertisement for Destruction infallible et sans danger des MOUCHES et des FOURMIS, with illustrations of insects and pricing.

20. — On demande un FONDS PERDU de 7 à 8,000 fr. Garantie, 1^{re} hyp., 19,000 fr. On désire que les intérêts soient convertis en logement, entretien, nourriture, etc., pour la campagne, où le prêteur aura son agrément désirable. S'adresser au bureau du Courrier.

A NETZ, chez ROUSSEL, libraire; A PARIS, chez M. DUSACQ, Libraire AGRICOLE, rue Jacob, 26,

LE BON JARDINIER

ALMANACH pour 1854, PAR MM. POITEAU, VILMORIN, DECAISNE, NEUMANN ET PÉPIN, 1 vol. in-12 de 1,656 pages. — Prix: 7 fr. ON TROUVE A LA MÊME LIBRAIRIE LA MAISON RUSTIQUE DU XIX^e SIÈCLE,

22 CHIEN PERDU.

Un petit chien noir, ayant la poitrine blanche, les sourcils jaunes, a été perdu le 18 juillet. On est prié d'en donner avis au bureau du journal. Il y aura bonne récompense.

POMMADE DU BARON DUPUYTREN

L'usage de ce cosmétique conserve les cheveux, prévient leur chute et l'arrête infailiblement en quelques jours; son emploi journalier les embellit, les rend souples, brillants, les fait croître, épaissir et prévient leur décoloration. Exiger le cachet et la griffe Mallard, pharmacien à Paris (sinon contrefaçons). Prix: 2^{fr} 50. — Dépôt à Metz, chez MM. Mittel et Lemoine. (9893)

CAPSULES MOTHES

Succès confirmé par une longue expérience pour la guérison sûre et prompte des Maladies anciennes ou récentes, Fluxus blanches, etc. A PARIS, RUE SAINT-ANNE 29, au 1^{er}. — Approbation de l'Acad. de Paris. — Médaille d'honneur. — Se méfier des imitations qui se sont produites sous le nom de CAPSULES AU COPAHU. Les boîtes véritables et seules dont le succès soit certain portent la signature MOTHES, LAMOUROUX et C^o.

Résumé des Publications légales.

VENTE par licitation, le 7 août, à Vallée, d'une maison avec jardin, terres, pré et chenevières, dépendant de la succession de Marguerite Streiff, épouse de Christophe Claude père. Onze lots variant de 50 fr. à 1,400 fr. M^e Wirbel, avoué.

VENTE par licitation, le 8 août, à Metz, en l'étude de M^e Berga, notaire, d'une maison située rue du Pontiffroy, 66, dépendant de la succession de Jean-Jacques Robinet. Mise à prix, 8,000 fr. M^e Woïrhaye, avoué.

VENTE par licitation, le 9 août, à Vervy, d'une maison avec jardins, dépendant de la succession de Jacques Vincent. Mise à prix, 4,500 fr. M^e Maline, avoué.

VENTE par licitation, le 10 août, à Woimhaut, canton de Faulquemont, de terres, prés, chenevières et vignes, dépendant de la succession de Nicolas Ravaine. Trente-deux lots, variant de 5 fr. à 500 francs. M^e Maline, avoué.

VENTE par licitation, le 10 août, à Guiderkirch, commune d'Erching, d'un moulin à farine et d'une pièce de terre, dépendant de la succession de Catherine Fromholtz, épouse de Jean Arnette. Mise à prix, 615 fr. M^e Wolff, avoué.

VENTE par licitation, le 14 août, à Sillegny, d'une maison et d'une chenevière dépendant des successions Ritz-Provot. Mise à prix, 1000 fr. M^e Machetay, avoué.

SAISIE. Vente, le 25 août, devant le tribunal de Thionville, de deux pièces de terre situées à Richemont, saisies sur Bernard Peiffer, gardien de bureau au ministère de finances, par François Varoqui, homme de peine au même ministère. Mise à prix 100 fr. M^e Albert, avoué.

SÉPARATION de biens prononcée entre Catherine Guénot et Louis Conquet,oucher à Maizières-lès-Metz. M^e Maline, avoué.

F. BLANC, gérant. METZ. — IMPRIMERIE S. LAMORT.